

LES JOYEUX RANDONNEURS D'ISNEAUVILLE

REUNION DES MEMBRES DU BUREAU LE JEUDI 14 JANVIER 2016

Etaient présents : Jean Marcel BALAN, Marc BARREAU, Gérard BRUN, José MOURET, Yves SEGAUX, Nicole SORRENTINO, Bernard TROTEZ, Christian VARACHAUD.

Absents excusés : Pierre GENTIL.

Ordre du jour :

- 1) Signature du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2015.
- 2) Certificat médical.
- 3) L'excédent de trésorerie.
- 4) La formation en interne de nouveaux animateurs.
- 5) Le groupe de petites randos.
- 6) Le projet de Gérard BRUN.
- 8) Le tire-tique dans la trousse de pharmacie.

TRAVAIL DE BUREAU

Noël, Nouvel An, Epiphanie passés, le bureau des Joyeux Randonneurs s'est remis au travail.

Pour régler d'abord le problème des certificats médicaux nécessaires et même obligatoires pour « marcher dans les clous », voulus par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Rappelons que ce certificat (daté de moins d'un an au 1^{er} septembre 2015) est valable trois ans pour les moins de 70 ans et un an pour les plus de 70 ans. Une grande majorité des membres du club doit absolument se mettre à jour.

Que faire de l'excédent de trésorerie de l'Association ? Question récurrente. Une chose est certaine : un « matelas » de sécurité chiffré à 3 000 euros sera conservé pour les gros imprévus (comme un accident entraînant des frais de justice...) et le surplus servira, lui, à baisser le coût du repas qui suivra la prochaine assemblée générale et aussi à limiter le coût de la licence si elle devait augmenter.

De quoi permettre à tout le monde de profiter de cette bonne trésorerie.

Les Joyeux Randonneurs vont s'attacher cette année à former de nouveaux animateurs, désireux de participer davantage à la vie de l'association et d'organiser, eux aussi, des randonnées. Les candidats à ces nouveaux rôles sont ainsi priés de se faire connaître. Dans le même esprit fédérateur, une réorganisation est également nécessaire si nous mettons en place un groupe de « petite randonnée » qui marcherait sur des circuits plus réduits et plus proches, avec là encore des animateurs à former et bien sûr des adhérents intéressés à lister. Affaire suivie par Christian VARACHAUD.

Gérard BRUN nous a fait part d'un projet (à l'étude) de rando-raquette, sur une petite semaine en mars 2017, dont le coût tournerait autour de 500 euros par personne. Avant de peaufiner ses recherches, il aimerait connaître les « partants possibles » pour cette aventure vivifiante, qui nécessite quand même la constitution d'un groupe.

Calendrier en mains, Yves SEGAUX a constaté que certaines randonnées restaient à pourvoir en animateurs : Le 13 mai à Freneuse, le 10 juin à Cailly, le 17 juin à Morgny-La-Pommeraye et le 24 juin à Neufchâtel.

Enfin, pour éviter les dangereux méfaits des morsures de tiques, une randonneuse ô combien prévoyante a réclamé la présence d'un tire-tique dans notre trousse de pharmacie. Mais cet arachnide acarien, plutôt sournois n'est pas toujours (immédiatement) décelable lors de ses attaques et en plus, il va parfois se loger dans des zones qui ne s'exposent pas aisément en public.

Bref, mieux vaut avoir un tire-tique « à la maison » et opérer l'extraction en toute intimité !

José MOURET